

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée de la consultation publique de la Municipalité de Sainte-Clotilde

Assemblée de consultation tenue le 20 janvier 2025 à compter de 18h30, à la salle du conseil de l'édifice municipal au 2452 chemin de l'Église à Sainte-Clotilde et portant sur le projet de règlement intitulé :

Projet de résolution numéro PPCMOI2024-11-001 en vertu du règlement numéro 504 PPCMOI

Sont présents :

M. Guy-Julien Mayné, Maire

M. François Bardeau, Conseiller district 1, M. Marcel Tremblay, Conseiller district 4, M. Michael Dinnigan, Conseiller district 5, M. Robert Arcoite, Conseiller district 6

Est absent : M. André Perrault, Conseiller district 2

Est également présente : Mme Natacha Jodoin, Directrice générale et greffière-trésorière

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

À 18h30, M. Guy-Julien Mayné, président d'assemblée, déclare la séance ouverte et invite la directrice générale à présenter le projet de règlement soumis à la consultation publique.

2. Consultation sur le deuxième projet de résolution numéro PPCMOI2024-11-001

La directrice générale présente le deuxième projet de résolution numéro PPCMOI2024-11-001 en vertu du Règlement numéro 504 relativement au projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui vise à construire 35 logements sur le lot # 6 199 372 ayant une superficie de 13 925,4 mètres carrés, enclavé entre la rivière aux Anglais et l'immeuble situé au 9 rue Gamache. Le lot n'étant pas desservi par les services municipaux.

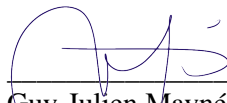
Le maire invite les citoyens à soumettre leurs questions, aucun citoyen n'est présent.

La Municipalité n'a reçu aucune question ni aucun commentaire de la part de ses citoyens à la présente séance de consultation publique, comme mentionné dans l'avis publique donné sur le sujet le 20 janvier 2025.

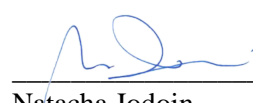
3. Clôture de l'assemblée

Après avoir procédé à la présentation du projet de règlement, le maire déclare la levée de la présente assemblée publique de consultation à 18h45.

Adoptée



Guy-Julien Mayné
Maire



Natacha Jodoin
Directrice générale et greffière-trésorière